



## Scot messin :

Avril 2008

Les communes périurbaines à l'Est et au Sud porteuses de croissance pour au moins dix ans

En 2005, la population du Scot messin est estimée à 369 400 habitants. Depuis plusieurs décennies, ce territoire gagne des habitants. Cependant, sur une grande partie de son périmètre, les départs sont plus nombreux que les arrivées. Les communes périurbaines situées à l'Est et au Sud sont le moteur de la croissance, elles sont attractives et conjuguent soldes naturel et migratoire positifs. Alors que la population du département de la Moselle devrait baisser dès 2013, celle du Scot n'amorcerait sa baisse qu'au plus tôt à partir de 2017.

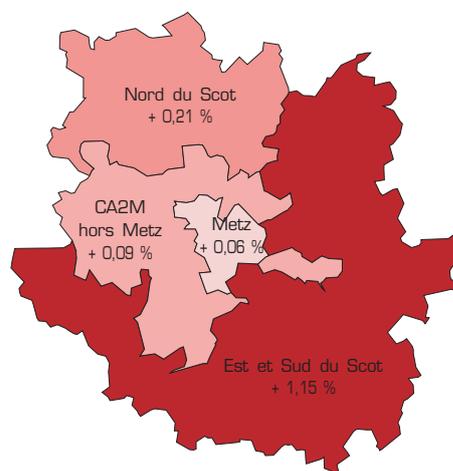
La population des 151 communes du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) messin est estimée à 369 400 habitants en 2005, soit 5 100 de plus qu'en 1999. Son rythme de croissance annuel (+0,23%) est semblable à celui du département. La croissance du Scot résulte avant tout d'un vif accroissement naturel. De 1999 à 2005, l'excédent des naissances sur les décès atteint les 9 600 personnes. Dans le même temps, le territoire accuse un déficit migratoire (écart entre les arrivées et les départs) de 4 500 personnes.

Depuis les années 60, le Scot a connu une croissance continue de sa population. Cependant, celle-ci n'est pas homogène sur l'ensemble de son périmètre. Ainsi, si depuis 1962, la ville de Metz a connu une augmentation continue de sa population, ce sont les communes périurbaines qui ont été le principal moteur de la croissance. Entre 1962 et 2005, la population de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole (CA2M) hors Metz a progressé de 61%, contre seulement 21% pour la ville de Metz. Les 72 communes périurbaines de l'Est et du Sud ont connu une hausse encore plus importante, leur population a presque doublé en quarante ans, passant de 24 000 habitants en 1962 à 46 000 habitants en 2005.

Le Nord du Scot, qui a enregistré une forte baisse de sa population entre 1975 et 1990, connaît depuis un regain démographique. Depuis 1999, sa population a progressé

Depuis 1999, la population augmente plus lentement dans la CA2M.

Evolution de la population entre 1999 et 2005



Source : Insee, recensement de la population 1999 et estimations démographiques supra-communales 2005. © IGN-Insee 2008

2 fois plus vite que celle de la CA2M hors Metz, et 3,5 fois plus vite que celle de la ville de Metz.

### Hausse ralentie à Metz

Malgré une baisse de la taille moyenne des ménages, la population de la ville de Metz n'a cessé d'augmenter depuis 1962. Cependant, son rythme de croissance s'est nettement ralenti (+0,06% entre 1999 et 2005, soit 6 fois moins que durant la décennie 90). Entre 1999 et 2005, l'excédent naturel demeure toujours important, les naissances y dépassent les décès de 4 800 personnes. En revanche, Metz accuse un fort déficit migratoire : les départs surpassent les arrivées de 4 400 personnes. Au sein de la ville, la population bouge beaucoup. En cinq ans, 45% des ménages messins a changé de domicile. Du fait de sa taille, Metz se démarque du reste du Scot car les déménagements intramuros y sont les plus fréquents. Mais elle se distingue aussi par une proportion de nouveaux arrivants venant d'un autre département que la Moselle, plus importante qu'ailleurs. Ce surcroît d'arrivées est dû notamment aux étudiants.

Le vieillissement de la population et la relative désaffection dont souffrent les modes « traditionnels » de cohabitation (couple avec enfant(s), jeune adulte célibataire, personne âgée isolée, etc.), concourt à réduire la taille moyenne des ménages. La cité messine n'échappe à ce phénomène. La capitale de région, comme la majeure partie des grandes villes, enregistre une baisse du nombre de personnes par ménage. En 1999, un ménage messin était constitué en moyenne de 2,2 personnes. En 2005, il n'est plus que de 2,09 personnes. La forte présence d'une population estudiantine explique la taille réduite des ménages messins.

Le profil démographique de la ville de Metz se caractérise également par une proportion importante des 20-39 ans. Ils représentent le tiers de la population, bien au-delà de la moyenne du Scot (28%) ou du département (27%). Cette sur-représentation s'explique là encore par la présence de nombreux étudiants. De ce fait, Metz se distingue aussi par une proportion plus

importante de diplômés. Ainsi, 27% des personnes de plus de 14 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, soit 11 points de plus que dans le département.

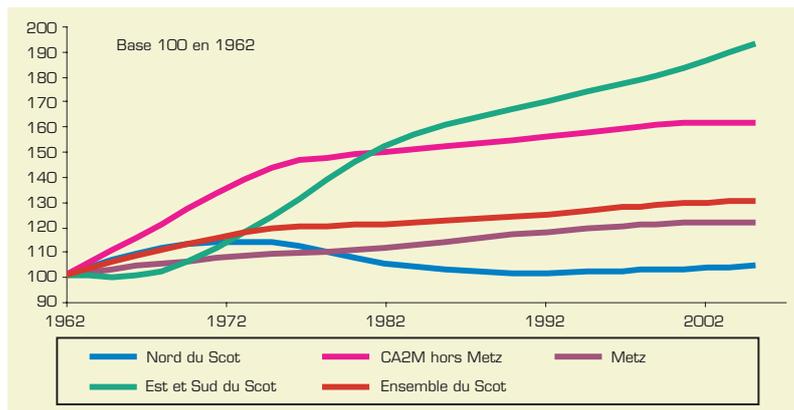
La hausse de la population, conjuguée à la baisse de la taille de ménages, entraîne une augmentation du nombre de résidences. Le parc des logements s'est accru de +0,8% par an, à un rythme toutefois plus lent que dans l'ensemble du Scot (+1,1%) et notamment que celui observé dans les communes périurbaines de l'Est et du Sud (+2,1%). Par ailleurs, moins d'un ménage messin sur trois est propriétaire de son logement, contre un peu plus de la moitié pour le Scot.

### La croissance s'essouffle dans la CA2M

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population de la CA2M hors Metz est estimée à 98 200 habitants. Depuis 1962, elle n'a cessé de croître. Pourtant, la croissance s'essouffle. Depuis 1999, la CA2M hors Metz a ainsi gagné annuellement 90 habitants, soit 5 fois moins que durant la décennie 90. Ce ralentissement démographique est dû à un affaiblissement continu de l'excédent naturel et à un déficit migratoire, qui a fortement augmenté. Le solde naturel n'est annuellement plus que de +360 personnes, contre +530 durant la décennie 90. Quant au déficit migratoire, il

En 40 ans, la population de l'Est et du Sud a presque doublé.

Evolution de la population de 1962 à 2005



Source : Insee, recensements de la population et estimations démographiques supra-communales 2005.

### Moins de logements construits dans la CA2M

	Résidences principales en 2005 (estimation)	Logements neufs commencés de 1999 à 2005		Taux de construction (en %) (1)	Rythme construction (2)
		Total	Annuel		
Metz	55 800	2 640	377	5,0	0,6
CA2M hors Metz	39 700	2 818	403	7,6	1,2
Nord du Scot	40 100	4 126	589	11,0	2,0
Est et Sud du Scot	16 400	2 267	324	15,7	1,9
<b>Ensemble du Scot</b>	<b>152 000</b>	<b>11 851</b>	<b>1 693</b>	<b>8,3</b>	<b>1,2</b>
Moselle	416 500	37 174	5 311	9,5	1,6
Lorraine	967 000	74 888	10 698	8,2	1,6

(1) Logements neufs commencés\* de 1999 à 2005, rapportés au nombre de résidences principales en 1999.

(2) Logements neufs commencés\* de 1999 à 2005, rapportés au nombre de logements neufs commencés\* de 1990 à 1998.

\* à titre de résidence principale.

Source : Direction Régionale de l'Équipement.

a plus que triplé sur cette même période. Au sein de la CA2M hors Metz, la croissance annuelle du parc de logements a été plus forte que dans la ville-centre et semblable à celle du Scot.

La réduction de la taille des ménages, phénomène national, touche la communauté d'agglomération hors Metz au même rythme que l'ensemble du Scot. Ici, le nombre moyen de personnes par ménage est le plus important du Scot avec, en 2005, 2,42 personnes par ménage, soit bien plus que la moyenne lorraine (2,35).

Sur ce territoire, les ménages sont plus stables qu'en centre-ville puisqu'un tiers seulement des habitants a emménagé depuis moins de cinq ans. Ils sont aussi plus nombreux à être propriétaire que dans le reste du Scot.

Tout comme Metz, la CA2M hors Metz se caractérise par une sur-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur. Le territoire sans la ville de Metz compte ainsi une proportion de personnes de plus de 14 ans ayant un diplôme de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire, supérieure de 5 points à celle du département.

## Renouveau démographique du Nord

Après une baisse de la population entre 1975 et 1990, le Nord du Scot connaît un renouveau démographique. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, sa population est estimée à 101 100 habitants, soit 1 200 de plus qu'en 1999. Si le nombre d'arrivées n'arrive pas à compenser le nombre de départs, la situation migratoire du territoire s'est cependant nettement améliorée. Le Nord n'enregistre plus qu'un déficit migratoire de 100 habitants par an, contre 170 durant la décennie 90 et même 1 000 dans les années 80. Le solde naturel s'effrite mais reste à un niveau raisonnable (+300/an).

Toutefois, ce territoire se distingue par un vieillissement plus marqué qu'ailleurs. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 21% de la population, soit 3 points de plus que dans l'ensemble du Scot.

Bien qu'il soit en diminution, le taux de non-diplômés reste le plus important du Scot. Plus d'une personne âgée de 14 ans ou plus ne possède aucun diplôme ou alors ne dispose que d'un Certificat d'Études Primaires.

Dans le Nord du Scot, entre 1999 et 2005, 590 logements neufs sont construits en moyenne chaque année. La hausse du parc de logements (1,4%/an) est ainsi supérieure à celle de l'ensemble du Scot et à celle du département. En 2005, 55% des ménages sont propriétaires de leur résidence et le turn-over des résidents est moins important que dans le reste du Scot. En effet, en cinq ans, seulement un quart des ménages a déménagé dans une autre commune.

## Les communes du Sud et de l'Est en plein boom

Avec une croissance annuelle de population de 1,1% entre 1999 et 2005, les communes périurbaines de l'Est et du Sud ont été le moteur de la croissance démographique du Scot. Depuis plusieurs décennies, ce territoire conjugue solde naturel positif et solde migratoire positif. Par rapport à la décennie 90, le solde naturel se maintient mais le solde migratoire repart à la hausse. Le territoire est attractif. Ainsi, le surplus des arrivées sur les départs représente chaque année 350 personnes. Avec l'installation massive de couples avec enfant(s), ces communes périurbaines sont moins touchées par le vieillissement. Ainsi, les moins de 20 ans rassemblent 28% de la population. Quant aux personnes âgées de 60 ans ou plus, elles ne représentent que 15% de la population, soit 3 points de moins que dans le Scot et 4 points de moins qu'en Moselle. La population est, quant à elle, plus diplômée que celle du département.

La dynamique démographique se retrouve dans celle de la construction neuve. Ainsi, en 2005, le territoire possède 17 300 logements et en six ans, le rythme des constructions neuves s'est élevé à 320 chaque année, soit un niveau 2 fois supérieur à celui observé durant la décennie 90.

Ici, plus de huit personnes sur dix sont propriétaires de leur logement et les ménages sont assez stables puisque sept personnes sur dix habitent dans le même logement que cinq ans auparavant.

### 20 % de personnes seules en plus en 2015

Modes de cohabitation		2005	2015
Couples	Moins de 25 ans	1 080	1 030
	25-34 ans	13 520	12 210
	35-64 ans	55 240	52 810
	65 ans et plus	17 460	19 780
Familles monoparentales	Moins de 25 ans	210	190
	25-34 ans	1 870	1 970
	35-64 ans	8 990	9 960
	65 ans et plus	2 060	2 550
Autres modes de cohabitation	Moins de 25 ans	370	390
	25-34 ans	420	450
	35-64 ans	1 120	1 150
	65 ans et plus	620	740
Personnes seules	Moins de 25 ans	4 690	4 120
	25-34 ans	7 520	9 120
	35-64 ans	17 580	23 500
	65 ans et plus	17 830	23 140
Ensemble	Moins de 25 ans	6 350	5 730
	25-34 ans	23 330	23 750
	35-64 ans	82 930	87 420
	65 ans et plus	37 970	46 210
<b>Ensemble des ménages projetés</b>		<b>150 580</b>	<b>163 110</b>

Sources : Insee, EAR 2005 - Omphale (scénario central).

## Savoir plus :

- « *La Lorraine en 2030 : un avenir qui n'est pas écrit* », Christian Calzada, Philippe Debard, Thierry Guillaume, Insee Lorraine N° 77, mars 2007.
- « *Le nombre de ménages augmente plus vite que la population* », Thierry Guillaume, Économie Lorraine N° 101, octobre 2007.
- « *S'employer ici et ailleurs : dynamiques des zones d'emploi en Lorraine* », Gérard Moreau, Économie Lorraine N° 92, juillet 2007.

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi  
**Insee**

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**  
**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot  
CS 54229  
54042 NANCY CEDEX  
Tél : 03 83 91 85 85  
Fax : 03 83 40 45 61  
[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

### **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS  
Directeur régional de l'Insee

### **COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA  
Gérard MOREAU

### **RESPONSABLE ÉDITORIAL ET RELATIONS MÉDIAS**

Jacqueline FINEL

### **RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

### **SECRÉTARIAT DE FABRICATION MISE EN PAGE - COMPOSITION**

Marie-Thérèse CAMPISTROUS  
Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657  
© INSEE 2008

## Une population en hausse jusqu'en 2017

Les perspectives démographiques du Scot apparaissent structurellement plus favorables que celle de la Moselle ou de la Lorraine. En 2025, sans modification des tendances démographiques observées entre 1990 et 2005, le Scot pourrait compter 371 200 habitants, soit 1 800 de plus qu'en 2005. La population augmenterait jusqu'en 2017 puis amorcerait une baisse progressive. Toutefois, l'amélioration du contexte d'attractivité métropolitaine perceptible aujourd'hui et la dynamique luxembourgeoise permettent d'envisager la poursuite de la croissance démographique au delà de cet horizon.

C'est surtout le vieillissement de la population, phénomène national également observé au niveau régional, qui pèserait sur son avenir démographique. Il aurait pour conséquence directe un accroissement progressif du nombre de décès et une baisse tendancielle du nombre de naissances. Le solde naturel, principal moteur de la croissance démographique du Scot, s'en trouverait affaibli. Toutefois, ce recul des naissances pourrait cependant être atténué par la remontée progressive de la fécondité observée ces dernières années au niveau national.

Le Scot vieillirait cependant plus vite que le département. D'ici 2025, la population des 60 ans et plus devrait augmenter de plus de 50%, contre seulement 44% en Moselle. Au sein du Scot, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 27% de la population. Cette proportion serait cependant inférieure de 2 points à celle du département.

Face à ces évolutions, les territoires les plus jeunes ou portés par l'arrivée de jeunes ménages avec enfant(s) devraient connaître des évolutions de population plus favorables que les autres. C'est notamment le cas des communes périurbaines de l'Est et du Sud. Au contraire, le Nord du Scot et la CA2M sans la ville de Metz seraient les plus touchés. Ainsi dans ces 2 territoires, dès 2017, la population des 60 ans et plus devrait être plus nombreuse que celle des jeunes de moins de 25 ans.

Dans l'ensemble du Scot, les seuls effectifs des 80 ans et plus devraient progresser de 73% en vingt ans pour compter 21 700 individus. Dans cette perspective, les capacités d'accueil des personnes très âgées, qui se situent pour l'instant dans la moyenne départementale et régionale, risquent de ne pas être suffisantes et devront s'accompagner au minimum d'un développement des services à la personne.

## Des logements pour les 12 500 ménages supplémentaires d'ici 2015

En 2015, sous l'hypothèse d'une évolution tendancielle de la natalité, de la mortalité, des migrations et des comportements de cohabitation, le Scot pourrait compter 163 100 ménages, soit 12 500 de plus qu'en 2005, et donc se trouver dans l'obligation de proposer autant de résidences principales supplémentaires. Cette croissance serait plus rapide les 5 premières années avec une hausse annuelle de 1 400 ménages. Entre 2010 et 2015, elle ne serait plus que de 1 100.

Le nombre de ménages progressant plus vite que la population, il en résulte une diminution de la taille des ménages. En effet, celle-ci est ainsi passée en moyenne de 2,7 en 1990 à 2,4 en 2005 et pourrait atteindre 2,2 en 2015. Deux facteurs principaux influent sur l'évolution du nombre de personnes par ménage : l'évolution de la structure par sexe et âge de la population, et les comportements de cohabitation (à sexe et âge donnés).

En dix ans, le nombre de ménages devrait augmenter de 8%. Cependant, l'évolution est contrastée suivant le type de cohabitation. Ainsi, d'ici 2015, le nombre de couples devrait baisser de 2% alors que les familles monoparentales et les personnes seules augmenteraient respectivement de 12% et 26%.

Rappel méthodologique : nombre de ménages = nombre de résidences principales.

■ **Thierry GUILLAUME**